



AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE ROMAGNE

Enquête publique relative à la modification n°3 du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2021/08-113 du 10 août 2021,

Le maire de Romagné a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (P.L.U.) n°3 concernant la zone UT du PLU, du secteur du Coudrais uniquement, porte sur les points suivants :

- PADD : adaptation de la légende du schéma « d'orientations générales d'aménagements et d'urbanisme » ;
- Règlement littéral de la zone UT : ajout de la possibilité d'autoriser l'installation d'activités artisanales et industrielles et harmoniser les règles de hauteurs des constructions en fonction de leur destination ;
- Adaptation aux orientations d'aménagement où il est ajouté une orientation d'aménagement.

A cet effet,

Madame LIVERNEAUX Annick, ingénieure territoriale à la retraite, a été désignée par le Président du tribunal administratif de Rennes comme commissaire-enquêteur en date du 5 août 2021.

L'enquête se déroulera à la mairie du 30 août au 29 septembre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Madame la commissaire enquêtrice recevra en Mairie le lundi 30 août de 9h à 12h et le mercredi 29 septembre de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire,
Cécile PARLOT

